

Communiqué de presse Mobilité piétonne Suisse 29.11.21

Journée d'étude annuelle du 23 novembre 2021, Langenthal

Espaces publics pour la marche

Comment réussir les transitions public- privé

Lors de la journée d'étude de Mobilité piétonne Suisse, plus d'une centaine de spécialistes issus de la planification, de l'architecture, du domaine socioculturel, de la politique et de la science ont discuté des opportunités et des défis des espaces publics à l'interface entre la propriété foncière publique et privée. Les exposés, la table ronde et les ateliers ont montré qu'en plus d'un langage commun, d'une direction partagée et d'objectifs clairs, il faut une grande disposition à évoluer les uns vers les autres.

Une bonne centaine de personnes venues de toutes les régions de Suisse se sont rassemblées le 23 novembre au théâtre municipal de Langenthal pour échanger sur les opportunités et les défis des espaces publics au carrefour des biens fonciers publics et privés. Organisée chaque année par l'association professionnelle Mobilité piétonne Suisse et l'Office fédéral des routes (OFROU), la journée d'étude a attiré des urbanistes, des ingénieur·e·s et des lobbyistes ainsi que des chercheurs et chercheuses qui voient dans la marche, bien plus qu'un simple moyen de locomotion, un droit fondamental au potentiel social, sanitaire et écologique important.

Il n'existe certes pas de recette miracle pour réussir de bons espaces publics à l'interface entre le public et le privé, mais il existe des récits qui inspirent et donnent du courage. C'est d'ailleurs le bilan que tire la publication de cette année, qui a été élaborée pour la journée d'étude et présentée à l'occasion de cette dernière. Elle rassemble des témoignages de personnes qui racontent comment elles sont parvenues à réaffecter des aménagements existants malgré les résistances et à en faire des espaces sûrs et attrayants à pied.

La réalisation d'espaces conviviaux nécessite une volonté politique

L'un de ces témoignages est celui de l'urbaniste Barbara Meyer, qui a retracé les principales étapes du développement urbain vers l'intérieur du milieu bâti de la ville de Schlieren lors d'un tour d'horizon instructif. Madame Meyer a évoqué la difficulté de déplacer une route cantonale, la nécessité de donner un centre à la ville de Schlieren et le fait que la réorganisation des espaces publics nécessite la participation de la population. Elle est convaincue que les espaces accueillants ne peuvent pas être légitimés par les calculs, mais qu'ils doivent au contraire découler d'une volonté politique.

Pour sa part, Anna Nikolaeva, chercheuse en mobilité et en urbanisme, a argué que l'aménagement des espaces publics est toujours une question de perspective. Si les gens ne se demandaient pas seulement comment ils veulent se déplacer, mais aussi comment leurs préférences en matière de mobilité influencent autrui, l'espace public pourrait véritablement devenir un bien public source de liens entre ces gens.

Apprendre à utiliser la rue de manière plus conviviale

L'idée d'aménager la ville selon le principe du «vivre ensemble» plutôt que du «chacun pour soi» s'est également illustrée lors du workshop dans la petite ville de Langenthal. Par des températures hivernales, Sabine Gresch, Leyla Erol et Pierre Masson, des services d'urbanisme et des ponts et chaussées de Langenthal, ont fait visiter la zone de rencontre entre la Marktgasse, la Jurastrasse et

la Käsereistrasse. Sur place, il s'est avéré que la réaffectation des rues en espace de rencontre d'égal à égal entre les modes se fait encore attendre.

Création progressive et commune d'espaces publics

Après une brève pause durant laquelle le groupe a pu échanger et se réchauffer, celui-ci a discuté durant l'après-midi, dans le cadre de cinq ateliers, des détails techniques, juridiques, participatifs et politiques de projets réussis à l'interface entre les biens fonciers publics et privés. Il s'est avéré clairement que les espaces publics s'étendant sur des parcelles privées et publiques ne sont pas créés en premier lieu à la table des négociations, mais dans le cadre d'un processus de rapprochement progressif.

Contact et renseignements

Marionna Schlatter, conseillère nationale, présidente de Mobilité piétonne Suisse, 077 475 25 02